

PRESENTATION DU PARCOURS INTERNATIONAL

- **En quoi consiste le « parcours international » de la Licence Gestion de l'IAE DIJON ?**

C'est un parcours sélectif, qui accueille 10 étudiants (minimum) à 15 étudiants (maximum) sur trois ans (2^{ème} semestre de la L1, L2, L3). En termes de contenu, le parcours prévoit :

- 1) des UE d'enseignement en anglais au 2^{ème} semestre de la L1 et au 1^{er} semestre de la L2,
- 2) un semestre d'études dans une université partenaire de l'IAE DIJON au 2^{ème} semestre de la L2,
- 3) la préparation du DU d'anglais de l'université de Bourgogne au 1^{er} semestre de la L3,
- 4) un stage à l'étranger ou en France dans un contexte international au 2^{ème} semestre de la L3.

- **Quelles sont les matières suivies en anglais ?**

Au 2^{ème} semestre de la L1 et au 1^{er} semestre de la L2, l'UE « Culture générale » est remplacée par l'UE « International ». Pour être plus précis, les matières enseignées en anglais sont en L1 : « Business Ethics & strategy » et « Advanced Business English » (au lieu de « sociologie » et « Histoires des faits économiques et sociaux ») et en L2 : « International management » et « Decision making in management » (au lieu de « Droit des affaires » et « Théorie des organisations »).

- **Dans quels pays peut-on partir ?**

L'IAE DIJON a des partenariats avec des universités dans les pays suivants : Allemagne, Belgique, Espagne, Géorgie, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays Bas, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Suède, Suisse, Tchèque, Brésil, Chili, Canada, Etats-Unis, Chine, Corée du Sud, Indonésie, Japon, Malaisie, Taïwan, Thaïlande, Vietnam cf. la liste des accords, disponible en suivant ce lien : <http://iae.u-bourgogne.fr/linternational-a-liae.html>

- **Comment intégrer ce parcours international ?**

Une présentation du parcours international est effectuée en L1 début novembre. Les candidats doivent constituer pour début décembre un dossier composé d'un **CV et d'une lettre de motivation en anglais**, ainsi que d'un relevé des notes obtenues en Terminale et au Baccalauréat. Ce dossier est ensuite examiné par une commission composée de trois membres : le directeur des relations internationales, le directeur des études de L1 et le directeur de la licence. Les résultats sont communiqués **mi-décembre**.

- **Quels seront les critères utilisés pour sélectionner les candidats ?**

Il s'agit des résultats académiques (moyenne générale et moyenne en langues), pondérés par la qualité de la lettre de motivation (clarté du projet, capacité à démontrer son autonomie).

- **Quelle est l'intérêt du parcours international ?**

- 1) Une maîtrise de l'anglais renforcée et une expérience à l'internationale, très appréciée par les recruteurs, **sans allongement de la durée des études** (les crédits ECTS obtenus dans l'université partenaire comptent pour la L2 gestion),
- 2) Un **parcours compatible avec les deux options métiers** de la L3 (Option 1 : Comptabilité-Contrôle-Audit, finance et contrôle de gestion, Option 2 : Marketing et RH),
- 3) La possibilité de **faire son M1 à l'étranger sans année d'études supplémentaire** et d'intégrer directement le M2 à son retour sauf pour les masters CCA et CGOP.

- **Quels sont les dispositifs prévus pour aider les étudiants qui partent étudier à l'étranger ?**

- ↗ Le suivi par le directeur des relations internationales,
- ↗ L'obtention de différentes bourses,
- ↗ Un livret d'aide au départ,
- ↗ Un groupe Facebook de partage d'expérience.

- **Peut-on partir à l'étranger même si on ne suit pas le parcours international en Licence Gestion ?**

Un étudiant en parcours management peut effectuer le deuxième semestre de la L2 à l'étranger dans une université partenaire. Cependant, les étudiants en parcours international sont prioritaires au départ. Quel que soit le parcours choisi en licence, il est également possible de partir au 1^{er} semestre de la L3 (sauf si l'étudiant a choisi l'option métier CCA et/ou UE transversale). Et il est possible de partir au 2^{ème} semestre de la L3, à condition d'avoir effectué un stage de deux mois avant, en L2. Par ailleurs, il est également possible de partir en année de césure entre la L3 et le Master 1 ou entre le Master 1 et le Master 2. Mais là aussi, les étudiants de licence ou de master (IMBS, MAE) qui sont dans un parcours international sont prioritaires.

- **Qui dois-je contacter pour avoir plus d'informations ?**

- ↗ Le directeur des relations internationales : gregory.wegmann@u-bourgogne.fr
- ↗ Le directeur des études de L1 : jeremy.vignal@u-bourgogne.fr